AIM Healthcare and social benefits for all

Sous le haut Patronage
de la Présidence de la République Togolaise en Collaboration avec la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

A VOS AGENDAS!

CONFERENCE INTERNATIONALE

LE PARI DE LA MUTUALITE POUR LE 21e SIECLE

22-23 JANVIER 2019 • Lomé (Togo)

PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES ASSOCIÉS

ORGANISATEUR

AIM Healthcare and social benefits for all

THEME

LE PARI DE LA MUTUALITE POUR LE 21e SIECLE

En mars 2016, l'Association Internationale de la Mutualité - AIM, en étroite collaboration avec le Programme d'Appui au développement des Stratégies Mutualistes de Santé (PASS), la Plateforme Micro-Assurance Santé - Mutuelles (MASMUT) et le Bureau régional de l'UAM (UAM Afro), a organisé la Conférence d'Abidjan sur « Les perspectives du mouvement mutualiste africain dans le cadre des couvertures santé universelles ».

Afin de s'adresser aux défis identifiés lors de la Conférence d'Abidjan et plus particulièrement aux enjeux politiques, l'AIM va organiser, sous le haut patronage de la Présidence de la République Togolaise en Collaboration avec la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à Lomé (Togo) ***les 22 et 23 janvier 2019***, une nouvelle conférence internationale intitulée « Le pari de la mutualité pour le 21e siècle ».

Au programme de cette conférence, sont notamment prévues des interpellations ministérielles sur des thèmes-clés (adhésion obligatoire, délégation de gestion, ...) afin de porter la voix des mutualistes auprès des décideurs politiques. Elle vise à rassembler des représentants de gouvernement et d'organisations internationales, des mutualistes du Sud et du Nord et des organisations de la société civile.

La conférence s'inscrit dans la poursuite de l'engagement politique en faveur de la reconnaissance et du développement du mouvement mutualiste (notamment initié en lien avec le Bureau International du Travail (BIT) et le Programme « Stratégies et Techniques contre l'Exclusion sociale et la Pauvreté » (STEP). Elle vise également à aider à un nouveau paradigme de gestion des politiques d'aide au développement qui culminera par la validation d'un nouveau document politique qui pérennisera les avancées faites durant l'évènement.

Un tel document, issu d'un consensus forgé avant et durant la conférence, va constituer une feuille de route pour les mutualistes mais aussi l'ensemble des parties-prenantes promouvant un écosystème favorable (autorités locales, bailleurs de fonds, gouvernements du Nord et du Sud).

Pour plus d'informations, contacter :
aim.secretariat@aim-mutual.org
+32 (0)2 234 57 02